

Activités économiques – Action 3

Inciter les acteurs du tourisme à maîtriser leur impact énergie-GES

Priorité de l'action	Difficulté de mise en œuvre	Energie économisée annuellement en 2028 (GWh/an)	Emissions évitées annuellement en 2028 (t CO ₂ e/an)
+++++	*****	21,8	4 082

✓ Contexte

Sur le territoire du PNR Oise – Pays de France, le tourisme et l'hôtellerie représentent un secteur d'activités important, qui tire profit d'un environnement préservé et agréable, aux portes de Paris. Lieu d'accueil d'un tourisme d'affaires mais également d'activités de loisirs à la journée pour la population francilienne ou picarde, le point commun à ces deux publics est la volonté de « s'échapper de la ville » et d'un certain nombre de ses contraintes (circulation automobile, pollutions, bruit...). Si le changement climatique est susceptible d'accroître la fréquentation touristique de la moitié nord de la France (recherche de fraîcheur), il peut également le freiner, si des atteintes graves sont portées au cadre paysager et naturel du territoire (tempêtes, inondations, baisse de la qualité des eaux de baignades, feu de forêts...). Actuellement faiblement tourné vers la qualité environnementale ou la performance énergétique, le secteur touristique a sa part de responsabilité dans les consommations d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre du territoire et a tout intérêt à s'engager activement dans une démarche de sobriété et d'efficacité énergétique, pour son avenir et pour s'adapter à une clientèle de plus en plus soucieuse de l'environnement.

✓ Objectif

L'objectif de cette action est d'**augmenter la qualité environnementale des prestations touristiques sur le territoire du Parc et de construire une image de marque**, une spécialisation forte sur ce point. L'idée est de systématiser les réflexions et la plus-value environnementale à l'ensemble des **professionnels du tourisme** du PNR et d'inclure aussi bien les structures d'hébergement (propriétaires d'hôtels, les gîtes, les chambres d'hôtes...) que les sites touristiques eux-mêmes (parcs de loisirs, musées, châteaux...) ou les restaurants. Des économies d'énergies et d'émissions pourront être ainsi réalisées sur un grand nombre de postes liés au tourisme : bâtiment, déplacements, éclairage extérieur, arrosage d'espaces verts, restauration...

L'action a également pour objectif d'**inciter les touristes eux-mêmes à adopter des comportements éco-responsables**.

✓ Descriptif

Il s'agit de poursuivre les **diagnostics** des établissements hôteliers (cf. rubrique « actions en cours » ci-dessous) et de l'élargir aux sites touristiques, mais aussi mettre en place un **suivi "après diagnostic" pour les démarches déjà engagées**. L'aboutissement des démarches de diagnostic par l'obtention d'un label est valorisant pour les structures touristiques, et l'intérêt est croissant avec la communication faite autour de la distinction.

L'action comporte donc, suite à la création d'un cahier des charges « *Accueil du Parc* » ambitieux sur les thématiques énergie-climat :

- La promotion de ce marquage, et la présentation des autres éco-labels existants (politique de sensibilisation et supports à définir avec les offices du tourisme et CDT)
- L'accompagnement des établissements vers une labellisation (diagnostic initial et réunion annuelle de suivi)
- La valorisation des établissements engagés sur le site Internet et dans une brochure dédiée aux établissements éco-labellisés du Parc ou ayant au moins réalisé quelques actions.

Pour renforcer l'attrait de l'investissement environnemental, un dispositif complémentaire, adressé aux touristes du Parc peut être mis en place : une « **charte du touriste éco-responsable** » (un nom plus accrocheur devra être trouvé) permettant, en s'engageant sur une liste de principes ou d'éco-gestes, de bénéficier d'avantages écologiques et économiques sur le territoire. Par exemple, les personnes signataires auront des tarifs préférentiels sur les hébergements éco-labellisés ou des tickets de bus (sur présentation d'un justificatif). D'autres prestations pourront être associées à l'engagement éco-responsable des touristes, réduction pour l'entrée au château de Chantilly, l'abbaye de Royaumont... Par contre, il est essentiel que ces établissements aient une plus-value environnementale (au moins un engagement mis en œuvre) pour orienter réellement les touristes vers des prestations « gaz à effet de serre réduit » et non créer uniquement un « effet d'aubaine ». Dans ce but, un **partenariat** doit être créé entre les hébergements, les musées, les restaurants et les autorités organisatrices de transport du territoire du Parc.

✓ **Actions en cours, références**

Les documents de référence élaborés par le PNR en matière de tourisme sont le « *schéma d'accueil du public* » (2008) et le diagnostic « *Le tourisme et les loisirs* » (2009) et le référentiel de la Marque Accueil du Parc (2011).

Dans le cadre de son Contrat ATEnEE, le Parc a également financé **des pré-audits environnementaux Ecolabel Européen et Marque Parc** aux structures d'hébergement de son territoire afin de les aider à intégrer les enjeux environnementaux dans leurs pratiques et leur gestion. Six hôtels se sont engagés dans cette démarche (Montvillargenne, Château de la Tour, Relais d'Aumale, Hôtel-Golf du Mont Griffon, Kyriad Chantilly, l'Avenue) ainsi que un gîte.

2 établissements sont labellisés sur le territoire : un hôtel B&B à Creil (la clef verte) et le domaine des Fontaines à Gouvieux (éco-label européen).

Le CDT de l'Oise accompagne également quelques gîtes (hors Parc) vers la labellisation « Eco-gîte ». La CCI de l'Oise a créé un kit Développement Durable pour les Cafés, Hôtels, Restaurants.

La Suisse a développé une stratégie de développement touristique fortement orientée sur la question énergétique et éco-responsable, dans une vision « *Des vacances climatiquement neutres en Suisse* » : www.hotelpower.ch (Efficacité énergétique dans l'hôtellerie et la gastronomie) qui propose des mesures et des nombreuses études de cas.

Opération « Samedi je skie », pour inciter les skieurs à venir un certain jour (objectif : orienter la demande vers un type d'offre) : un enregistrement sur Internet est nécessaire pour pouvoir imprimer le coupon de réduction ; www.samedijeskie.com

Exemple de démarches d'engagement volontaires pour les citoyens : le Défi pour la Terre (Fondation Nicolas Hulot) www.fondation-nature-homme.org/engagement/relever-le-defi-pour-la-terre et le Coach Carbone (ADEME), personnalisable pour une collectivité www.coachcarbone.org

✓ **Difficultés identifiées, leviers et premières étapes de travail**

Jusqu'à présent, la thématique de l'énergie et du climat n'a pas été intégrée de manière directe dans les réflexions pour le développement touristique. Un pôle « Tourisme durable » existe au CDT de l'Oise mais celui-ci est principalement axé sur le tourisme « nature ». Il n'existe pas encore une démarche active de sensibilisation sur la question de l'énergie des acteurs du tourisme et la stratégie est donc à créer.

Pour que la charte du touriste éco-responsable fonctionne, elle doit faire l'objet d'une communication suffisante pour se faire connaître (proposée et expliquée sur les sites Internet du Parc et des offices du tourisme et par les employés au contact du public). Une identification des signataires est nécessaire, avec la possibilité d'éditer un justificatif nominatif d'engagement pour bénéficier des réductions.

Un important travail préparatoire, pour trouver des structures partenaires (prêtes à mener des actions de maîtrise de l'énergie et à pratiquer des réductions pour bénéficier des clients signataires) est à réaliser. Une phase de test, notamment pour trouver l'équilibre financier de l'opération pour les partenaires (nature, montant, période de validité des réductions...) doit être prévue. La réalisation d'une page Internet dédiée (faisant déjà partie de la sensibilisation des touristes, ex : le Défi pour la Terre et le Coach Carbone) est également à envisager.

✓ **Moyens**

Partenaires et porteur de l'action

Maître d'ouvrage	Maître d'oeuvre	Partenaires
PNR	PNR ou CDT ou CCI	Comités Régionaux du Tourisme (Picardie, Ile de France), CDT (Oise Tourisme, Val d'Oise Tourisme), offices de Tourisme, établissements touristiques, ADEME

Ressources humaines

Chargés de mission « tourisme » et « communication » du PNR : prévoir entre un quart temps et un mi-temps pour cette action (la stratégie touristique du Parc devant être majoritairement tournée vers le faible impact environnemental des activités)

Chargé de mission des CDT

Ressources documentaires ou techniques

- Des informations sur les fréquentations des sites, ainsi que les différents labels et marques sont disponibles sur le site Internet du CDT de l'Oise : www.oisetourisme-pro.com
- Association des acteurs de tourisme durable et de l'écotourisme : www.tourisme-durable.org
- Manuel de gestion environnementale et sociale à destination des professionnels du tourisme en PACA : www.magestour.com qui propose des fiches sur les meilleures technologies disponibles, les éco gestes, les méthodes et les connaissance
- Manuel pour les hôteliers : « Gestion de l'énergie dans l'hôtellerie », Association Suisse de l'hôtellerie : http://www.hotelpower.ch/sites/default/files/eidh_f_wkom_link_0.pdf
- Campagne de sensibilisation des décideurs politiques et des citoyens visant à intégrer la question du développement durable dans le domaine touristique : www.pacte-tourisme-durable.org
- Le passeport vert pour la biodiversité en Outre-Mer pour un tourisme responsable, dans le cadre de la campagne lancée par le PNUE : http://www.outre-mer.gouv.fr/IMG/pdf/passeport_biodiv-complet.pdf
- Fiches « *Maîtriser les consommations d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre dans le tourisme* » de RhôneAlpEnergie Environnement (2009, www.raee.org)
 - o Maîtriser les consommations d'énergie dans l'hôtellerie
 - o Maîtriser les consommations d'énergie dans la restauration
 - o Maîtriser les consommations d'énergie dans les campings
 - o Maîtriser les émissions de gaz à effet de serre liées aux transports touristiques

Budget

	Coût	Financement possible
Réaliser les diagnostics	2 jours/an/structures diagnostiquées	Région, Département, ADEME
Assurer un suivi	Intégré aux missions du chargé de mission du PNR et des CDT	-
Elaboration de la charte du touriste éco-responsable	Selon forme du document mais si délégué pour un document « accrocheur » et pédagogique : environ 5 000 euros	Région, Département, ADEME
Communication autour de la charte	Intégré aux missions du PNR et des CDT (notamment temps de travail du webmaster si réalisation d'une page dédiée)	-

✓ **Calendrier**

Pour la réalisation des diagnostics

- Mois 1 à 12 : Sensibilisation des établissements touristiques pour engager un diagnostic
- Mois 6 à 24 (pour une première période de 2 ans – à renouveler -) : réalisation de diagnostics et réunion de suivi « après diagnostic »

Pour la charte du touriste éco-responsable

- Mois 1 à 6 : Elaboration de la charte du touriste éco-responsable et recherche des partenaires
- Mois 6 à 18 : Période de test d'un an du dispositif

✓ **Indicateurs de suivi**

Nombre d'établissements touristiques éco-labellisés

Économies d'énergie réalisées conformément aux résultats des évaluations de suivi

Nombre de touristes signataires de la charte